

Rapport

annuel 2021



« La mise en œuvre des SCoT »,
thème des Rencontres de Saint-Malo

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2021 a été, pour la Fédération Nationale des SCoT, une année de mise en valeur d'une partie méconnue du travail que nous menons dans les territoires : la mise en œuvre des SCoT, c'est-à-dire le passage d'une stratégie territoriale négociée à sa réalisation concrète dans le territoire. L'étude que nous avons menée a montré que vous vous investissiez dans plus de 160 types d'actions pour répondre à vos objectifs ou orientations dans 21 champs de politiques publiques. Nous avons capitalisé ce travail dans

un nouvel outil à disposition de nos adhérents : le centre de ressources qui vous permet désormais de voir ce que font les autres SCoT sur les thèmes qui vous intéressent et vous permet de partager vos cahiers des charges, vos études, au service de l'ensemble de notre réseau. Ces deux productions ont été faites avec l'appui des Ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires. En 2021, les sollicitations de partenariat ont été intenses, aussi bien de la part d'acteur publics que de têtes de réseaux privés. D'autant plus que cette année a aussi été celle de l'accélération des discussions nationales autour de l'objectif Zéro Artificialisation Nette et du vote de la Loi. Pour continuer à alimenter techniquement les réflexions du réseau, nous avons organisé nos formations en partenariat avec le CNFPT en 9 webinaires sur des sujets à enjeux comme la prise en compte de la forêt dans nos stratégies territo-

riales, le bilan du SCoT ou encore un décryptage des ordonnances de la loi Elan. Je tiens à remercier tout particulièrement[1] chacun des membres, techniciens comme élus, pour leur investissement et leur dynamisme au service de notre Fédération et des adhérents, toujours plus nombreux à nous rejoindre. Ils ont été très sollicités cette année et sans leur mobilisation, tout ce travail ne serait pas réalisé. Merci à chacun d'entre vous ! Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 est restée une année d'action pour une Fédération que nous voulons toujours plus efficace et au plus près de vous.

Bonne lecture !



Michel Heinrich

Président de la FédéSCoT

SOMMAIRE

- | | | | |
|-----------|----------------------------------|-----------|------------------------------------|
| 2 | La Fédération nationale des SCoT | 12 | Les Rencontres régionales |
| 4 | Les instances de la FédéSCoT | 13 | Les journées thématiques |
| 6 | Les activités nationales | 14 | Les activités auprès des adhérents |
| 8 | Études et productions | 16 | Communication |
| 10 | Les Rencontres nationales | 18 | Bilan financier |

LA FÉDÉRATION DES SCoT

Qui sommes-nous ?

La Fédération Nationale des SCoT est une association d'élus créée en juin 2010, visant à regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT.

La Fédération est un lieu d'échange et de formation pour les élus et les techniciens, un centre de ressources et de réseaux pour accompagner le travail d'élaboration et de mise en œuvre des SCoT, un interlocuteur porte-parole

des SCoT auprès de l'État et des partenaires concernés, un lieu de réflexion, de prospective et de proposition dans l'évolution des préoccupations et des réglementations de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Les instances de la Fédération reproduisent le binôme « élus/techniciens » qui existe dans les établissements publics en charge des SCoT. C'est par la richesse et la complémentarité des

approches politiques et techniques que se construisent les SCoT ; c'est sur ce même modèle de fonctionnement que la Fédération nationale des SCoT s'est structurée pour alimenter ses travaux, ses réflexions et points de vue, ses échanges et débats, au plus près des réalités de terrains et de préoccupations de chacun.

Nos adhérents

Le réseau des établissements publics adhérents fait la force de la Fédération nationale des SCoT et lui donne sa légitimité.

La Fédération des SCoT, avec 78 %* de structures de SCoT adhérentes, est devenue « représentative » du monde

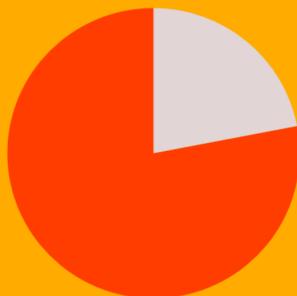
des SCoT. En effet, de plus en plus de SCoT adhèrent à la Fédération : en moins de 10 ans le nombre d'adhérents a plus que triplé en passant de 100 à 320. Avec ses 320 établissements publics adhérents au 31 décembre 2020*, elle est un véritable lieu d'échanges et de débats, d'écoute et de proposi-

tions, aussi bien entre ses membres qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

* En juin 2022 la FédésCoT compte 347 adhérents et représente environ 78% des SCoT.

78%

des SCoT adhèrent
à la Fédération



100

en 2011



347

en 2022



Évolution du nombre d'adhérents

Le programme d'actions 2021-2026



Le programme d'actions pour la période 2021-2026, adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la FédéSCoT affiche trois ambitions :

• **Affirmer la parole de la Fédération et poursuivre les partenariats** avec la poursuite du travail auprès des parlementaires, avec nos partenaires d'aujourd'hui, tout en construisant de nouveaux partenariats .

• **Renforcer l'offre d'animation et poursuivre les services**, en soutenant l'offre d'animation locale et nationale ainsi que les journées de formation et d'information, tout en maintenant l'offre de service technique.

• **Développer et valoriser nos productions**, en augmentant l'offre les productions notamment le Centre de Ressources.

Nos services



Le partage de connaissances

Notre base de données et de documentation est mise à votre disposition (études, notes, référentiel SCoT, annuaire,...)



Le Réseau des SCoT

Vous intégrez notre réseau de partage et d'échange national et régional structuré autour des référents territoriaux qui organisent localement des réunions d'échange et de formation.



La présence sur le terrain

La Fédération se déplace afin d'aider et de conseiller les établissements publics porteurs de SCoT.



L'expertise juridique

Nous apportons notre expertise juridique à tous nos adhérents via l'adresse avotreservice@fedescot.org.



Les journées de formation gratuites

Votre adhésion vous permet d'accéder aux journées de formation organisées par la Fédération en partenariat avec le CNFPT .

RNS

Les Rencontres Nationales des SCoT

Vous avez accès aux pré-rencontres organisées la veille (des Rencontres), moment privilégié réservé à nos adhérents.



La « veille » parlementaire

Nous portons la voix des SCoT auprès de l'Etat et assurons la veille parlementaire et le décryptage de nouvelles positions.

Votre équipe

L'équipe de la Fédération est composée de trois permanents :

Stella Gass, directrice de la FédéSCoT,

Cécile Gondard, chargée des relations avec les adhérents et de la communication.

Valentin Martinez, chargé de mission (de septembre 2020 à mai 2021)

LES INSTANCES DE LA FÉDÉSCoT

Instances DECISIONNELLES

3 Instances permettent aux élus des établissements publics de SCoT d'administrer la FédéSCoT.

■ le Conseil d'Administration

Il décide de la mise en oeuvre des actions nationales. Réunions :

18 janvier, 5 février, 30 mars, 26 mai et 14 octobre 2021 à Paris et en visio

■ l'Assemblée Générale

Constituée des représentants des établissements publics de SCoT, elle statue sur les questions relatives au fonctionnement de la FédéSCoT.

Réunion : 26 août à Saint-Malo

■ le Bureau

Le Bureau assure la coordination et la préparation des travaux.

Nouveaux statuts votés en Assemblée Générale



L'Assemblée Générale ordinaire s'est réunie, comme chaque année, pour valider la feuille de route 2021-2026, les bilans d'activités et financiers 2020 ainsi que le budget prévisionnel 2022. Par ailleurs, un point important a été consacré à la présentation des principaux éléments de la loi Climat et Résilience. Dans un second temps, une Assemblée Générale extraordinaire s'est tenue et a voté à l'unanimité l'évolution statutaire de votre asso-

ciation telle que proposée dans le dossier d'AG. Retrouvez les détails des nouveaux statuts et notamment l'élargissement du nombre de membres au Conseil d'administration et au Club technique, la clarification des modalités de désadhésion, la création d'un collège des parlementaires et l'évolution des moyens financiers dont une hausse des cotisations et l'élargissement à de nouveaux partenaires.

Instances CONSULTATIVES

Les techniciens des établissements publics de SCoT adhérents participent à l'animation de la FédéSCoT dans le cadre de 3 instances miroirs des instances décisionnelles.

■ le Club Technique

Le Club Technique propose au Conseil d'Administration la mise en oeuvre des actions. Réunions :

18 janvier, 15 mars, 10 mai, 28 octobre et 2 décembre 2021 à Paris et en visio

■ La Conférence Technique

La Conférence Technique assure la participation des membres à la vie et aux orientations de la Fédération.

Réunion : 25 août à Saint-Malo

■ les Délégués Techniques

Les Délégués Techniques coordonnent le programme de travail de la conférence technique et du club technique et assurent le lien avec le CA et les services de la Fédération

Les membres du Conseil d'Administration

Président

Michel Heinrich
SCoT des Vosges
Centrales

Vice-Présidents

Françoise Rossignol
SCoT de l'Arrageois

Pascal Delteil
SCoT du Bergeracois

Secrétaire et adjoint

Henri Hasser
SCoT de l'agglomération Messine

Denis Thuriot
SCoT du Grand Nevers

Trésorier et adjoint

Patrick Pesquet
SCoT Caux Vallée de Seine

Hervé Lefebvre
SCoT de Gascogne

Christine Bost
SCoT de l'aire met. de Bordeaux

Franck Breteau
SCoT du Pays du Mans

Julien Cornillet
SCoT Rhône Provence Baronnies

Lionel Courdavault
SCoT du Grand Douaisis

Philippe Delaplacette
SCoT des Rives du Rhône

Bruno Domen
SCoT Ouest Réunion

Bruno Forel
SCoT Cœur du Faucigny

Yvette Fournier
SCoT de l'agglomération de Tulles

Nicolas Haslé
SCoT Grand Vendômois

Pia Imbs
SCoT de la région de Strasbourg

Pierre-Yves Mahieu
SCoT du Pays de Saint Malo

Jean-Paul Michaud
SCoT de l'agglomération Bisontine

Pascal Montecot
SCoT de la métropole Aix Marseille

Franck Pero
SCoT de la Provence Verte Verdon

Laurence THERY
SCoT de la région Urb. de Grenoble

Sylvain Tranoy
SCoT du Cambrésis

Devis Vallance
SCoT Nancy Sud Lorraine

*SCoT Ile-de-France
En cours de désignation*

Les membres du Club Technique

Délégué technique général

David Pagnier
SCoT du Grand Nevers

Délégués techniques adjoints

Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Christine Sanchez-Martin
SCoT de Gascogne
(référente territoriale)

Référents territoriaux

Audrey Benoit
SCoT Métropole Rouen Normandie

Olivier Chevalier
SCoT Ouest Réunion

Anthony Douet
SCoT du Bassin d'Arcachon

Marie Daudremez
SCoT de Marne et Gondoire

Marc Juillet
SCoT Provence Verte Verdon

Julien Roissé
SCoT du Pays du Mans

Guillaume Degiuli
SCoT Cœur du Faucigny

Ève Zimmerman
SCoT de l'agglomération de Strasbourg

Membres élus

Christophe Andrès
SCoT du Bergeracois

Anne Berthomier
SCoT du dijonnais

Aurélien Durand
SCoT du Pays de Saintonge Romane

Sylvia Labèque
SCoT de l'aire met. de Bordeaux

Pierre-Yves Laire
SCoT du Pôle met. Loire Angers

Marie-Christine Karas
SCoT du Pays de Sarrebourg

Jérémy Tourtier
SCoT de l'agglomération Lyonnaise

Johanne Vallée
SCoT de la Tarentaise Vanoise

ACTIVITÉS NATIONALES

Acteur auprès des partenaires nationaux, la représentation du monde des SCoT à l'échelle nationale constitue une des valeurs ajoutées de la Fédération pour ses adhérents. Tour d'horizon de nos activités nationales.

Actions partenariales



Ministère de la Cohésion des Territoires

Convention pluriannuelle de partenariat avec le Ministère et réunions de travail trimestrielles entre la Fédération et les services du Ministère.

Travail sur les données sur l'artificialisation ; sur les ordonnances de la loi ELAN, sur le projet de loi Climat et Résilience, sur la consommation du foncier et le zéro artificialisation nette.

Participation au groupe de travail sur la réalisation de l'actualisation du guide du SCoT modernisé.

Participation à la journée territoire résilient et au Club PLUi.

Auprès de nos partenaires institutionnels



Intercommunalités de France (AdCF)

Travail sur le projet de loi Climat et Résilience et sur le commerce



Fédération nationale des Agences d'Urbanisme

Travail sur le projet de loi Climat et Résilience et sur le commerce



Régions de France

Participation au groupe de travail SRADDET



ANPP

Partenariat Joubert.



ADGCF

Travail à renforcer le lien entre les DGS et les directeurs de SCoT



France urbaine

Travail sur le projet de loi Climat et Résilience et sur le commerce

Auprès d'autres partenaires

UNAM

Conférences de presse partenariales, réalisation d'un simulateur objectif ZAN et début du travail sur la plateforme sur le foncier



Conseil national de l'information géographique

Géoportail de l'urbanisme



Partenariat

Montagne et travail sur les données du portail de l'artificialisation



Géomètre Expert

Partenariat, Observatoire du cadre de vie

ADEME - travail sur le guide réalisé sur les friches et AMI bas carbone

Fédération nationale des communes forestières

Organisation d'une journée « SCoT et Forêt »

Terres en Ville

Travail sur les Projets alimentaires de territoire et les SCoT

Fédération nationale des PNR

Préparation des « Etats généraux de l'Habitat », animation table ronde

LIFTI - Stratégies foncières

UGPE - Journée sur la biodiversité, travail sur la réalisation d'une vidéo sur la biodiversité

PROCIVIS - Participation aux LABS organisés notamment le LAB ZAN

Néoclède - ISO 37100

Master Sorbonne Université - partenariat

Union sociale pour l'habitat - travail partenarial engagé

Travail avec l'**Observatoire du Cadre de Vie**

Travail avec l'**UNICEM**

Commission mixte inondation

Participation à la commission

Porter la voix des SCoT dans les débats législatifs et réglementaires

La voix de la Fédération et des SCoT est désormais de plus en plus associée et écoutée dans les travaux législatifs et réglementaires. Les chantiers législatifs principaux de l'année 2021 concernaient le Zéro artificialisation nette.

Chantiers législatifs

Groupe de travail **Zéro Artificialisation nette**

Travail sur les **projets de loi Climat et Résilience et différenciation, la décentralisation, la déconcentration, la simplification** (3DS, anciennement 4D).

Représentation du « monde des SCoT »

En 2021, la FédéSCOt a représenté les SCoT à plusieurs événements, particulièrement :

- Intervention devant les M2 Sorbonne et Université de Metz
- Rencontres de la FNAU
- AG de l'ADGCF
- Convention de l'AdCF, etc...

Zoom sur le travail sur la loi Climat et Résilience

La Fédération nationale des SCoT a échangé à plusieurs reprises avec les pouvoirs publics nationaux pour donner sa position et proposer des amendements au projet de loi Climat et Résilience :

Gouvernement

- Participation au Groupe de travail sur le ZAN et la sobriété foncière organisé par la DGALN
- Transmission au Ministère d'une contribution de la FédéSCOt dès l'avant-projet de loi
- Rédaction d'une contribution commune avec le Pôle Joubert
- Envoi de carte et chiffres au Ministère sur les réductions de consommation du foncier réalisées ou projetées dans les SCoT
- Réunion de travail avec les Cabinets des Ministres et les associations d'élus

- Echanges avec le Ministère sur les enjeux littoraux
- Echange le 22 mars 2021 avec la ministre Emmanuelle Wargon

Assemblée nationale

- Audition de la Fédération des SCoT par le Groupe Modem de l'Assemblée nationale le 19 février
- Audition de la Fédération des SCoT par Lionel Causse, rapporteur thématique le 23 février
- Transmission des amendements à tous les députés et rendez-vous avec des députés, en général membres de la Commission spéciale, lors de son examen en première lecture
- Echange le 23 avril avec le Président du Groupe Modem à l'Assemblée nationale

- Audition par la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale, le 19 mai 2021

Sénat

- Audition par la Délégation à la prospective du Sénat sur l'occupation des sols en 2040, présidée par Jean-Pierre Sueur le 10 février
- Audition par le GT Objectif ZAN du Sénat, présidé par Jean-Baptiste Blanc le 10 mars
- Audition par Pascal Martin, rapporteur pour la Commission du développement durable du Sénat, saisie au fond sur le projet de loi Climat, le 28 avril 2021
- Audition par le Groupe Socialiste du Sénat, le 11 mai 2021
- Audition par Arnaud de Benelet, rapporteur de la Commission des lois du Sénat

ÉTUDES & PRODUCTIONS

Étude « La mise en œuvre des SCoT » et Centre de Ressources

En 2021, la Fédération a réalisé l'étude « la mise en œuvre des SCoT » et développé un centre de ressources.

L'étude



Les élus ont coutume de dire qu'une fois que le SCoT est approuvé, c'est là que tout commence ! Dès la première génération, issus de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000, les élus ont mis en place des plans d'actions et de l'animation pour s'assurer de la bonne prise en compte des objectifs et des orientations qu'ils avaient inscrits dans leur document de planification. Pourtant, rien ne les obligeait à aller plus loin que la mise en œuvre automatique, juridique, prévue par le législateur. La Fédération a souhaité mener une étude sur la mise en œuvre des SCoT : partie méconnue du travail des élus, des techniciens, de leurs partenaires. Ce travail s'appuie sur

la remontée des pratiques de terrain du réseau des SCoT. Il met en lumière la richesse des expériences locales, la diversité des approches, nous apprend qu'aucune politique publique n'est laissée de côté. Nous découvrons également que la mise en œuvre ne s'arrête pas aux sujets de l'aménagement et de l'urbanisme, que ce document de planification joue son rôle de stratégie territoriale et que sa déclinaison va jusqu'à des projets opérationnels. Le passage de la stratégie prévue dans le SCoT à sa réalisation concrète sur le terrain relève de multiples acteurs. Bien entendu en premier lieu de l'établissement public porteur du SCoT et du portage politique des élus, dans leurs différentes fonctions sur le territoire. Il souligne également les enjeux de bonne déclinaison de cette stratégie entre les échelles interterritoriale, intercommunales et communales, de son inscription dans tous les outils à disposition des élus, à toutes les échelles. D'autres acteurs, Etat, chambres consulaires, agences d'urbanisme, Etablissements public foncier, acteurs privés de l'économie, du commerce, ou encore associations, interviennent également dans la mise en œuvre des objectifs et des orientations du SCoT. Cette étude apporte un éclairage sur le rôle de

chacun, mais également sur les marges de progrès et les propositions concrètes d'amélioration pour mieux coordonner demain, ce travail de prospective et de préparation de l'avenir du territoire qui est réalisé par les élus dans leur SCoT et les actions concrètes et opérationnelles qui permettront de réellement construire cette nouvelle trajectoire. Les défis des transitions, de la lutte contre l'artificialisation, mais aussi la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons nous oblige à anticiper toujours plus, à mieux articuler nos interventions et être plus efficace dans l'action publique locale. Cette étude nous permet de repenser le chainage entre stratégie – plan d'action - contractualisation, afin de mieux organiser le travail du bloc local.

Le Centre de ressources

Les réponses de SCoT recueillies pour l'étude alimentent le centre de ressources. Cet outil, partagé avec les adhérents, est un lieu de capitalisation, de connaissance des pratiques et une base d'information permettant de consolider une vision de l'action des SCoT au niveau national, par thématique, par territoire, par type de structure.

Simulateur de l'impact de l'objectif ZAN sur les territoires de SCoT

Loi Climat et Résilience

A l'horizon 2030, diviser par deux le rythme d'artificialisation par rapport à la consommation d'espaces observée depuis 2010.



La Fédération des SCoT a réalisé un simulateur, développé en partenariat avec l'UNAM. Son objectif est d'être un outil d'aide à la décision sur votre territoire, pour vous permettre de voir si vous serez en mesure de réaliser les objectifs fixés par cette loi en ma-

tière d'habitat et quels efforts seront nécessaires pour y arriver. A l'objectif ZAN en 2050 fixé dans le cadre du "plan biodiversité" de 2018 a été confirmé par le vote solennel en première lecture de la loi Climat et Résilience à l'Assemblée Nationale. Afin d'y

parvenir, le projet de loi fixe un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation par tranches de 10 années. Pour la première tranche, le rythme de l'artificialisation est traduit par un objectif de réduction d'au moins de moitié de la consommation des ENAF par rapport à la consommation réelle de ces espaces observée sur les dix années précédentes. Ce simulateur a pour objectif de déterminer si, en optimisant la densification du tissu urbain existant, l'objectif quantitatif de réduire par deux l'ouverture à l'urbanisation à l'échelle régionale permettra de répondre aux besoins en logements futurs.

Les français, les maires et l'objectif ZAN

Quel regard les Français et les maires portent-ils sur les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) en matière de logement et de cadre de vie ? Connaissent-ils l'objectif ZAN ? Sont-ils directement concernés par la transition écologique et l'artificialisation des sols ? Quel serait leur mode de vie idéal ? A la veille de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi CCC, la Fédération Nationale des SCoT et l'Union Nationale des Aménageurs ont donné rendez-vous aux journalistes et députés pour relayer les attentes des élus et des habitants.

Michel Heinrich, Président de la Fédération des SCoT et François Rieussec, Président de l'Union Nationale des Aménageurs (UNAM) janvier ont organisé, le 7 janvier 2021, une conférence de presse pour présenter les résultats de l'enquête OpinionWay sur Les français, les maires et l'objectif ZAN.

Sandra Marsaud, Députée de la Charente et Alain Péréa, député l'Aude, ont réagi en direct à la révélation des résultats du sondage.

La Fédération a aussi produit en 2021 :

- Des notes et amendements sur le projet de loi Climat et Résilience et 3DS.
- Une fiche "SCoT et montagnes : repères techniques et juridiques"
- Une enquête sur les DAAC ELAN dans les SCoT
- Un travail approfondi sur les données issues du portail national de l'artificialisation du CEREMA, ainsi qu'une répartition de ces données à l'échelle des SCoT. Elles ont été transmises à tous les SCoT dans le cadre des Conférences des SCoT.

LES RENCONTRES NATIONALES

Les 15èmes Rencontres nationales des SCoT - 26 et 27 août 2021 à Saint-Malo



Le ZAN, « une marche très haute »

« Trois piliers qui nous invitent à identifier les besoins dans nos territoires, à les préparer aux défis du changement climatique et à préserver nos ressources. Et comme si tout cela n'était pas assez ambitieux, la loi Climat et Résilience nous oblige désormais à monter une marche très haute, très rapidement pour contribuer à réduire encore la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers dans les 10 prochaines années ». Puis à élaborer une politique de lutte contre l'artificialisation pour parvenir en 2050 au Zéro artificialisation nette (ZAN). Pour construire ces nouveaux modèles d'aménagement des territoires, les représentants des SCoT demandent – une nouvelle fois – du « temps » au législateur. « Il faut laisser le temps de l'appropriation et de la mise en œuvre de ces objectifs », conclut Michel HEINRICH. « Il faut laisser le temps à l'action ».

Comment trouver l'équilibre entre une construction de trajectoire de long terme et l'agilité nécessaire face à une actualité qui bouscule nos stratégies ? Que va nous apporter le volet « mise en œuvre des SCoT » désormais inscrit dans le code de l'urbanisme ? Comment va-t-il contribuer à une meilleure coordination entre la stratégie territoriale, les plans d'actions et la contractualisation ? Telles sont les questions auxquelles ces 15e Rencontres Nationales ont tenté de répondre.

« Nos SCoT interviennent dans un monde en mouvement perpétuel », a lancé Michel HEINRICH, en préambule. Référence bien sûr

à la crise sanitaire qui a notamment « entravé notre capacité de dialogue et d'échange entre nous élus mais également avec nos concitoyens ». Mais pas seulement. Le bouillonnement législatif interpelle aussi régulièrement les capacités d'adaptation des SCoT et des SCoTeurs. Avec ces dernières années la Loi Elan et ses ordonnances de modernisation des SCoT. Si ces derniers s'en sont sorti renforcés sur leur utilité, Michel HEINRICH rappelle que « leur modernisation a consisté à rendre à l'outil SCoT son rôle de document de la stratégie territoriale à 20 ans. Une stratégie politique qui doit être déclinée par les élus, à leurs échelles de territoire ».

(Re)vivre les Rencontres nationales des SCoT de Saint-Malo

Les actes

Les actes des 15e Rencontres Nationales des SCoT sur le thème "Passer de la stratégie à l'action" sont disponibles sur notre site internet. Sa lecture sera l'occasion de se replonger dans les débats qui ont animé nos deux journées, riches en enseignements pour nos SCoT !



Les vidéos

Vous n'avez pas participé aux Rencontres nationales ou vous voulez vous replonger au coeur de ces deux jours d'échanges et de débats, 9 replays sont disponibles sur notre site internet :



VIDEO 1 : Retour sur une actualité bousculée



VIDEO 4 : Passer de la stratégie à l'action



VIDEO 7 : Retour sur la première journée en images



VIDEO 2 : Quels enseignements tirer de l'étude sur la mise en œuvre des SCoT ?



VIDEO 5 : Traiter des sujets émergents



VIDEO 8 : Interventions des Ministres J. GOURAULT et E. WARGON



VIDEO 3 : Une stratégie de long terme peut-elle répondre aux enjeux du quotidien ? par Mathieu Baudin



VIDEO 6 : Le rôle des intercommunalités et des communes pour décliner la stratégie



VIDEO 9 : Dialoguer avec la Région, l'État local et le Département

LES RENCONTRES RÉGIONALES

Référents territoriaux

Les « référents territoriaux » élus et techniques sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération. Ils assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échange et de formation et sont vos interlocuteurs privilégiés.

En 2021

Région *Normandie*

13 avril 2021

Présentation de la Fédération nationale des SCoT et son organisation régionale, Présentation du projet de loi Climat et Résilience, Echanges sur la mise en œuvre du SRADDET Normandie dans les SCoT.

Conférences régionales

La loi Climat et Résilience prévoit l'association des SCoT à l'élaboration des objectifs régionaux de lutte contre l'artificialisation. La Fédération a travaillé en 2021 à la préparation du travail en Conférence des SCoT avec les référents territoriaux.

GRAND OUEST

Référent fédéral élu : Franck BRETEAU
Centre-Val-de-Loire : Nicolas HASLE
Pays de la Loire : Franck BRETEAU
Bretagne : Pierre-Yves MAHIEU

Référent technique : Julien ROISSE
Binômes techniques : Claire MOULINIE
Antoine MARTY

NORMANDIE - NORD

Référent fédéral élu : Patrick PESQUET
Hauts-de-France : Françoise ROSSIGNOL
Normandie : Patrick PESQUET

Référent technique : Audrey BENOIT
Binôme technique : Christian PARSY

ILE-DE-FRANCE

Référent fédéral élu : en attente de désignation

Référent technique : Marie DAUDREMEZ
Binôme technique : Sandra DEL RIO

EST

Référent fédéral élu : Henri HASSER
Bourgogne-Franche-Comté : Jean-Paul MICHAUD
Grand Est : Henri HASSER

Référent technique : Ève ZIMMERMANN
Binôme technique : Béatrice GILET

OUTRE-MER

Référent fédéral élu : Bruno DOMEN

Référent technique : Olivier CHEVALIER
Binôme technique : Natacha BOSSE

NOUVELLE-AQUITAINE

Référent fédéral élu : Pascal DELTEIL
Appui au référent : Yvette FOURNIER

Référent technique : Anthony DOUET
Binôme technique : Nicolas MUGNIER

OCCITANIE

Référent fédéral élu : Hervé LEFEBVRE

Référent technique : Christine SANCHEZ-MARTIN
Binôme technique : David COTTALORDA

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Référent fédéral élu : Bruno FOREL
Appui au référent : Philippe DELAPLACETTE

Référent technique : Guillaume DEGIULI
Binôme technique : Bertrand GIRARD

ARC MEDITERRANEEN

Référent fédéral élu : Franck PERO
Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Franck PERO
Corse : en attente de désignation

Référent technique : en attente de désignation
Binôme technique : Julie BOGHOSSIAN



LES CLUBS

Mis en place afin de permettre aux techniciens des structures adhérentes d'échanger sur leurs pratiques, de capitaliser leurs expériences et de compléter leurs connaissances sur des sujets à enjeux, 8 clubs ont été créés depuis 2014. **Ils se sont tous réunis à Saint-Malo en août 2021.**

Montagnes

Référents :

Mathilde Rolandeau

SCoT Rhône Provence Baronnies

Guillaume Degiuli

SCoT Cœur de Faucigny

Réunions en partenariat avec le CEREMA :

1er avril en visio

Le Club Montagnes a été l'occasion de présenter la fiche "SCoT et montagnes : repères techniques et juridiques". Son objectif est de rappeler les particularités des SCoT en tout ou partie en zone de montagne.



Littoral

Référents :

Letizia Delorme

SCoT Pays Basque et du Seignanx

24 mars en visio

Le Club littoral s'est réuni pour évoquer avec le Ministère les dispositions littoral du projet de loi Climat et Résilience et avec le CEREMA l'accompagnement technique et cartographique qu'il peut apporter aux collectivités locales.

Observatoires

Référents :

Aurélien Durand

SCoT de Saintonge Romane

22 juin en visio

Le premier Club Observatoires a abordé deux questions : Un observatoire, pour quoi faire ? et comment se lancer ?

Énergie -Climat

Référent :

Jérémie Tourtier

SCoT de l'agglomération lyonnaise

28 juin en visio

Présentation des objectifs et enseignements de l'AMI Bas-Carbone, en présence de l'ADEME et du CEREMA, respectivement pilote et maître d'oeuvre de l'AMI, et témoignages de plusieurs SCoT lauréats.

SIG

Référent :

Julien Millet

SCoT de Saintonge Romane

Trame Verte et Bleue

Référents :

Claudie Leitz

SCoT des territoires de l'Aube

Marianne Rulier

SCoT du Pays Marennes Oléron.

Élaborer un SCoT

Référents :

Sophie Carolus

SCoT de l'agglomération royane

Clémence Jartier

SCoT du Pays Lédonien

Mise en œuvre

Référente :

Sylvia Labèque

SCoT de l'aire urbaine de Bordeaux

Outre Mer*

*Uniquement lors des rencontres

ACTIVITÉS AUPRÈS DES ADHÉRENTS

Au service des adhérents

Conseils juridiques

La FédéSCoT est présente au quotidien auprès de ses adhérents pour répondre à leurs questions en matière de SCoT. En 2021, nous avons répondu à de très nombreuses questions. Ce conseil « direct » aux adhérents est facilité par la création de l'adresse mail dédiée aux questions juridiques :

avotreservice@fedescot.org

La Fédération diffuse depuis 2020 une question juridique dans la newsletter. En 2021 :



Question : Quelles sont les conditions d'évolution d'un périmètre de SCoT ?

Question : Concertation et changement de ses modalités durant l'état d'urgence sanitaire

Question : Une révision prescrite au vu de l'analyse des résultats de son application, mais non approuvée dans les 6 ans qui suivent, entraîne-t-elle la caducité du SCoT ?

Les journées de formation et d'information



Compte-tenu de la situation sanitaire, la Fédération nationale des SCoT et le CNFPT ont organisé 5 webinaires de formation à destination des adhérents de la Fédération en 2021.

14 janvier 2021 - « SCoT et PCAET »

Présentation des enjeux énergie-climat-qualité de l'air et retours d'expérience sur des SCoT portant ou valant PCAET : SCoT du Bergeracois, SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise, SCoT du Bessin.

11 mars 2021 - « SCoT et logistique »

Adeline Heitz, Maître de conférences au CNAM a présenté les enjeux généraux et la FédéSCoT les évolutions issues de la loi ELAN. Les SCoT de la Métropole du Grand Paris et de Nantes-Saint-Nazaire ont présenté leurs retours d'expérience.

11 mai 2021 - « SCoT et forêt »

La FédéSCoT s'est associée à la Fédération nationale des Communes Forestières et à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture pour proposer, avec le CNFPT, un webinaire sur la prise en compte de tous les enjeux de la forêt dans la stratégie territoriale du SCoT. Au programme : prendre en compte les enjeux forestiers dans les documents de planification et retours d'expérience du PETR Hautes Terres d'Oc et du SCoT du Haut-Jura sur l'intégration des enjeux forestiers dans les SCoT.

1er juillet 2021 - « Modèle économique et formes urbaines »

Présentation des enjeux de la production de logements aidés dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols. Eclairage sur le modèle économique du ZAN et des leviers pour intégrer la sobriété foncière dans les projets d'aménagement. Présentation des moyens dont dispose l'EPF Nord Pas de Calais pour recycler et renaturer les friches. Retour d'expérience du SCoT de l'agglomération bisontine qui a engagé une réflexion sur les nouvelles formes urbaines dans son projet de territoire .

21 octobre 2021 - « SCoT et bilan »

Observation territoriale et accompagnement des collectivités par le CEREMA. Comment le CEREMA accompagne les collectivités sur le sujet, avec un zoom sur le foncier et le ZAN ? Témoignage du président du SCoT des territoires du Grand Vendômois : quels sont les attentes en tant qu'élu sur le bilan du SCoT, témoignage d'une organisation locale et les apports de la démarche ? Et du SCoT du Piémont des Vosges : Présentation du travail d'un SCoT sur le bilan en régie, de la manière dont les élus s'en servent pour piloter leur travail.

Autres journées de formation et d'information organisées en 2021

1er mars 2021 - « Présentation des amendements déposés sur le projet de loi Climat et Résilience »

Le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a été examiné au mois de mars 2021 à l'Assemblée nationale. Dans ce cadre, la Fédération a organisé un webinaire de présentation des réflexions et propositions d'amendements qui ont été faites aux députés de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale.

10 juin 2021 - « Ordonnances de la loi ELAN de modernisation du SCoT »

Questions et réponses juridiques soulevées par les ordonnances de la loi ELAN sur la modernisation des SCoT et la nouvelle hiérarchie des normes. François Benech, avocat en droit public au Barreau de Paris, a répondu aux questions des participants.

29 juin 2021 - « Commerce et action publique locale : enjeux et moyens d'actions »

Comment consolider le pilotage politique en matière de commerce, en pleine mutation et aux lourds impacts dans le fonctionnement des territoires ?

Quel regard porter sur les outils dont disposent les élus, de la planification aux autorisations commerciales et d'urbanisme ? Sur leur capacité d'action et de régulation ?

Comment juger les évolutions législatives récentes (ou en cours d'examen parlementaires pour ce qui concerne les dispositions relatives à l'urbanisme commercial du projet de loi Climat et résilience) ?

Avec les interventions des élus Gabriel Baulieu, Michel Heinrich, Michèle Lutz et Patrice Vergriete.

26 octobre 2021 - « SCoT et forêt »

Cette journée "SCoT et forêt", organisée par la FédéSCoT et le réseau RENFORT composé de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCoFor) et de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), a eu pour objectif de remettre en perspective les rôles de la forêt et de réfléchir à leur meilleure intégration dans les projets d'aménagement stratégiques portés par les SCoT, afin que les élus puissent tenir compte de toutes les vocations économiques, sociales et environnementales et des perspectives de transformation des territoires vers une économie décarbonée.

EN CHIFFRES

9

Journées / webinaires de formation et d'information en 2021

+ 1000

participants !

COMMUNICATION

Lettre d'information « La vie de la Fédé »



Depuis l'Assemblée Générale du 30 septembre 2014, la communication a été identifiée comme un axe de travail important de la Fédération pour les années à venir. L'objectif était d'améliorer les outils de communication, leur lisibilité ainsi que la régularité de leur diffusion.

Cette réflexion nous a conduit à repenser la lettre d'information dans sa structuration, son contenu mais aussi sa fréquence. La

nouvelle lettre d'information « La vie de la Fédé », réservée à nos adhérents, vise à informer des actualités de la FédéSCoT, à valoriser les actions menées au niveau national et régional et à revenir sur le travail réalisé pour les adhérents. Elle est envoyée tous les premiers mercredis de chaque mois. 9 numéros sont parus en 2021 et ont été adressés aux plus de 1000 abonnés.

Site internet

2000

Connexions par mois en 2021

Le site internet de la Fédération reste l'espace d'information principal : des partages d'informations et publications avec un espace adhérent pour le téléchargement des documents qui leur sont exclusivement dédiés.

La fréquentation du site internet est toujours très importante en 2021 avec près de 2000 connexions mensuelles environ. Les pages les plus consultées sont la page d'actualité, les offres d'emploi et les journées de formation.

La FédéSCoT sur les réseaux sociaux

En 2021, la Fédération a poursuivi son travail sur les réseaux sociaux.

Via notre compte twitter créé en mai 2020 :



<https://twitter.com/FederationScot>



Via notre chaîne YOUTUBE pour la diffusion, notamment, des films des Rencontres nationales des SCoT qui se sont tenues en août à Saint-Malo.

A télécharger

L'ensemble des publications sont disponibles en téléchargement sur le site internet. Attention, la plupart sont réservées à nos adhérents et disponibles uniquement dans l'accès dédié.

Accompagnement de la Fédération par l'agence de communication Hâ-Hâ & Associés

Depuis le 6 mai 2021, la Fédération travaille avec l'agence Hâ-Hâ & Associés pour développer sa notoriété, valoriser son expertise et accroître la visibilité de ses événements auprès des médias, notamment les Rencontres nationales des SCOT qui font l'objet d'un travail de communication spécifique.

Le travail de l'agence Hâ-hâ & Associés a permis de valoriser le travail de la Fédération en 2021 dans de nombreux articles. Extraits :



Et si la ville dense était tendance ?

Publié le 14/12/2021 • Par David Ploot • dans : [A la une actualités techniques](#) • France



La Fédération des Scot et l'Unam s'inquiètent de la mise en œuvre du ZAN



Stratégies urbaines



Foncier, mobilités, santé..., les Scot en action sur tous les fronts



DOCUMENT 30/08/2021

« Scot en action », un document opérationnel pour mener à bien l'aménagement local

par Aurélien Hélias



A l'issue de ses assises les 26 et 27 août, à Saint-Malo, la Fédération nationale des schémas de cohérence territoriale (Scot) a édité une étude s'intéressant à la mise en œuvre des Scot, nourrie par des élus et des techniciens.



La loi Climat et résilience inquiète

Lors du congrès national des Scot, les élus locaux ont abordé la nouvelle loi climat et résilience. Ils seront en première ligne.



Michel Heinrich, président de la Fédération nationale des Scot, et Pierre-Yves Mahieu, président du Scot des communes du Pays de Saint-Malo. Photo : OUEST FRANCE



INTERVIEW

"Les élus préparent politiquement et techniquement les conférences des Scot" (Stella Gass, Fédération des Scot)

Depuis la promulgation de la loi Climat et résilience, en août dernier, les Scot doivent transmettre les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols portés par ce texte. Les élus



Zéro artificialisation nette : la Fédération nationale des Scot et l'Unam proposent un simulateur aux élus

Publié le 30 juin 2021 par Frédéric Fortin / MCM Presse pour Localitis

Aménagement et foncier, urbanisme, Environnement, Habitat

La Fédération nationale des Scot et l'Union nationale des aménageurs (Unam) viennent de mettre en ligne un simulateur permettant aux élus de mesurer les conséquences concrètes de la première étape du dispositif visant le "zéro artificialisation nette" en cours d'adoption au Parlement dans le cadre du projet de loi Climat et Résilience. D'après l'outil, l'objectif intermédiaire de division par deux du rythme d'artificialisation serait inatteignable pour un grand nombre de territoires, les plus dynamiques.



La Fédération des SCOT et l'Unam développent un simulateur pour spatialiser les besoins en foncier

ZAN : l'objectif pourrait être atteint sur 57 % du territoire, selon l'Unam et la Fédération des Scot

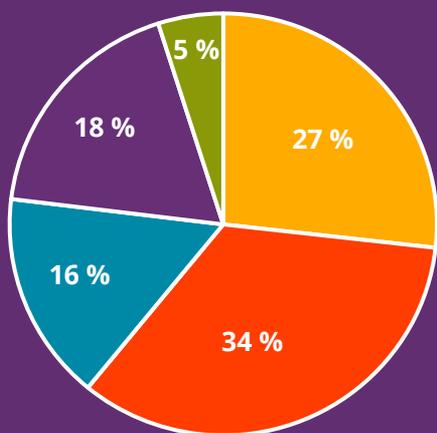
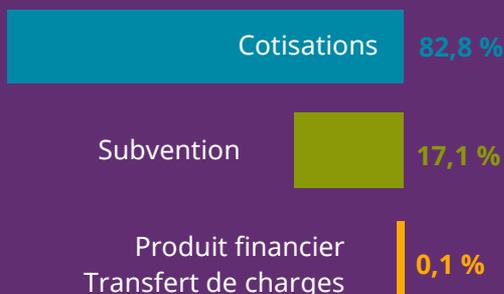
news tank Paris • Actualité n°222545 - Publié le 02/07/2021 à 16:25



"À l'échelle des 439 SCOT et 203 EPCI (non couverts par un SCOT), l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) pourrait être atteint sur 57 % du territoire si, en moyenne, toutes les com-

Michel Heinrich, président de la Fédération des Scot, et François Fleurence, président de l'Unam. © D. B.

BILAN FINANCIER



FINANCES 2021

Recettes

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur :

- Les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents.
- La subvention du Ministère de la Cohésion des Territoires

En 2021, les recettes de la FédéSCoT se sont élevées à 468 390 € dont 387 715 € issus des cotisations, 80 000 € issus des subventions du Ministère, 675 € de transfert de charges et de produits financiers.

Pour rappel, les cotisations de la Fédération des SCoT sont calculées en fonction du nombre d'habitants couverts par le périmètre du SCoT :

- SCoT de moins de 50 000 habitants
- SCoT entre 50 001 à 100 000 habitants
- SCoT entre 100 001 à 150 000 habitants
- SCoT entre 150 001 à 400 000 habitants
- SCoT de plus de 400 000 habitants

Dépenses

La FédéSCoT a engagé 387 767 € de dépenses pour cette année 2021. Le résultat de cette année est donc en excédent de 80 623 €*. Cet excédent conjoncturel s'explique notamment par une sous-consommation liée au COVID (peu de réunions en présentiel, etc.), le départ du 3ème poste en mai 2021 et non remplacé ainsi que le paiement d'une partie du Centre de ressources qui sera imputé en 2022. En effet le travail, engagé en 2021 ne s'achèvera qu'en 2022 et ne peut donc pas être affecté en totalité à l'exercice 2021 (18 000 €) comme prévu initialement au budget voté en Assemblée Générale.

*après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (161€)

Réalisé sous la direction de **Michel Heinrich**,
Président de la Fédération Nationale des SCoT
Et de **Stella Gass**,
Directrice de la Fédération Nationale des SCoT

Conception et suivi : **Cécile Gondard**,
Chargée de mission à la Fédération Nationale des SCoT

Crédits photo couverture : **Saint-Malo - A. Lamoureux**



Fédération Nationale des SCoT

22, rue Joubert - 75009 PARIS

01 40 41 84 10

www.fedeSCoT.org

